

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)

22/03/2011 à Saint-Pierre

Jean - Louis VIVÈS : l'Humanisme.

De l'éducation des femmes aux devoirs des maris.

L'auteur de *L'éducation de la femme chrétienne* (1523) et des *Devoirs du mari* (1529) vient au monde à une période de l'Histoire intellectuellement indécise et politiquement troublée. Le Moyen Age a depuis longtemps commencé son irrésistible déclin (1) et la Renaissance n'a pas encore affirmé pleinement les principes d'un âge nouveau (2). Le modèle du chevalier, guerrier puissant et fidèle à son suzerain, n'est plus l'idéal type des finalités éducatives. Le clerc, le savant, le juriste, l'homme de cour, le conseiller du prince prennent lentement mais sûrement sa place. En Espagne, les autodafés de l'Inquisition se signalent par leur rigueur impitoyable alors qu'un vent nouveau de liberté souffle sur l'Europe avec la découverte des Lettres grecques. C'est à cette époque indécise qu'apparaît une réflexion des plus riches et des plus solidement charpentées sur la formation des hommes et des femmes en vue du mariage, celle de Jean-Louis Vivès. Un mot des sa vie pour commencer.

Une vie consacrée à l'étude et à l'enseignement.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Jean-Louis Vivès serait né le 6 mars 1492 (ou plus probablement 1493) (3) à Valence, en Espagne, dans une famille de riches négociants en tissus, des « conversos », c'est-à-dire des Juifs convertis mais persécutés par l'Inquisition comme ayant secrètement opéré un retour au judaïsme. Son père, issu des Vivès de Vergel (Valeriola), fut poursuivi une première fois pour pratique secrète du judaïsme en 1477. Un second procès eut lieu en 1522 pour la même raison et se termina dans les flammes deux ans plus tard. Sa mère, Blanche (Blanquina) March, une femme distante mais aimante dont il aimera évoquer le souvenir dans ses écrits (4), descendait d'une maison qui avait donné à l'Espagne plusieurs poètes célèbres. Elle se convertit au christianisme en 1491, tout juste un an avant que les Juifs ne soient expulsés d'Espagne. Mais vingt ans après sa mort, elle fut soupçonnée d'avoir fréquenté clandestinement la synagogue. Ses restes furent exhumés et brûlés publiquement. Sa tante, Léonor Vivès, ainsi que son cousin Miguel Vivès, avaient été condamnés au bûcher pour « retour au judaïsme » en 1500. Un tel acharnement explique sans doute qu'après avoir quitté l'Espagne, Jean-Louis Vivès n'y revint jamais. Il est d'ailleurs enterré à l'église Saint-Donatien de Bruges.

Un rapprochement historique s'impose ici d'emblée. L'année 1492 revêt une importance toute particulière dans l'histoire espagnole : les divers Etats chrétiens d'Europe se rassemblent sous le sceptre unique des « Rois Catholiques », Ferdinand et Isabelle, pour lutter contre les invasions africaines ; cette même année, le royaume de Grenade, dernier vestige de la domination arabe en Espagne, est définitivement conquis ; enfin, c'est en août de la même année que les trois caravelles de Christophe Colomb partent de Palos de Moguer pour les Indes. Ajoutons pour terminer que c'est encore en 1492 que, sous la menace de l'Inquisition, les Juifs sont sommés de choisir entre le baptême et l'exil.

À Valence, Jean-Louis Vivès reçoit une éducation soignée. Il apprend le latin, s'initie à la langue grecque et commence à se former à l'art de la rhétorique et de la dialectique, disciplines essentielles du *trivium* dans les facultés des Arts (5) et base de toute bonne éducation.

En 1509, autant par crainte des poursuites de l'Inquisition que dans le souci d'étudier à la Sorbonne, alors l'université la plus réputée d'Europe, il gagne Paris et s'inscrit précisément à la faculté des Arts. Au gré des études parisiennes, il découvre, en parallèle, l'« humanisme italien », littéraire, esthétique, tourné vers l'Antiquité païenne avec Nicolas Bérault, mais aussi l'« humanisme nordique », plus social, théologique et politique qui recherche les racines de l'Église primitive et dont l'œuvre de Thomas à Kempis (6) est représentative. Peut-être prend-il

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

conscience rapidement du formalisme et de la médiocrité de l'enseignement universitaire de son époque ? Il est certain qu'il est déçu par le faible niveau des cours et agacé par les tracasseries de certains étudiants plus portés sur la débauche permanente que sur l'assiduité. Dégoûté des puérités qu'il a sous les yeux, il finit par abandonner cette école de ténèbres « cimmériennes » qui mérite si peu sa réputation.

On doit reconnaître que l'enseignement qui était alors donné dans la faculté des Arts était devenu déplorable. Celui de la grammaire et des langues souffrait de graves relâchements. Le recteur en personne, Jean Dullaert, considérait Homère comme un « vieux radoteur » et répétait à ses étudiants que « plus on en sait en grammaire et plus on a de chances de devenir un mauvais jurisconsulte. » Éloge de l'ignorance satisfaite ! Aussi, dès 1519-1520, Vivès publie-t-il son premier écrit traitant directement de questions éducatives : *In pseudodialecticos (Contre les pseudodialecticiens)* (7). Le regard rétrospectif qu'il porte sur l'enseignement parisien est sévère. Les professionnels de la scolastique sont coupés de l'usage commun et, ajoute perfidement Vivès, on est en droit de se demander s'ils comprennent eux-mêmes ce qu'ils disent. Plus encore, ce que critique Vivès touche la relation pédagogique entre maîtres et étudiants. Il est urgent de proscrire tout recours à l'autorité indiscutable en matière de connaissance. Le dogmatisme orgueilleux de certains professeurs relève plus de la vanité intellectuelle que de l'enseignement véritable. Mais le plus déplorable des défauts reste l'appétit du lucre des professeurs qui, non contents de vendre leurs convictions successives, font de l'argent de tout en monnayant leur « aide » aux étudiants. Un véritable savant remet sans cesse son savoir en question et marque son empreinte par son dévouement au bien public. Il est certain que dans ce pamphlet sévère contre l'université de son temps se dessine déjà, en creux, le portrait du véritable humaniste : un homme qui interroge de manière critique les « autorités » imposées, qui ne se pense jamais parvenu au sommet de l'érudition, qui tente de se maintenir en état de curiosité et de recherche permanente et qui partage son savoir. Autrement dit, le contraire des écolâtres parisiens qui avaient déçu les attentes du jeune Vivès.

A partir de 1512, il est difficile de séparer l'activité enseignante de Vivès de son activité d'écriture. Il quitte Paris pour Bruges, loge chez Bernardo Valldaura, « convers » d'origine valencienne, dont il épousera la fille Marguerite en avril 1524. Sans doute suit-il des cours à l'université de Louvain. Ses qualités pédagogiques sont remarquées et attestées car il devient rapidement précepteur de Guillaume de Croy qui sera à dix-huit ans évêque de Cambrai et cardinal archevêque de Tolède à dix-neuf ans. Dès 1419, il est enseigne à Louvain où il a la charge d'expliquer l'*Histoire naturelle* de Pline et les *Géorgiques* de Virgile (8). C'est sans doute à ce moment qu'il fait la connaissance d'Érasme qui le pousse dès 1521 à entreprendre son commentaire de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, dédié à Henri VIII, et qu'il se lie d'amitié avec le recteur Adrien (Dedel) d'Utrecht, recteur de l'Université, qui deviendra évêque de Tortosa, Grand Inquisiteur d'Espagne et enfin pape sous le nom d'Adrien VI.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

En 1523, suite à des conflits théologiques avec les Jacobins de Louvain, on le retrouve à Oxford où il enseigne avec succès les Humanités et le Droit. L'amitié du cardinal Wolsey et l'admiration insistante du roi Henri VIII l'ont poussé à rejoindre l'Angleterre. Sa charge est précise : « Il doit être le semeur et le planteur de la langue latine ; il prendra le titre de Lecteur ou Maître en Humanités. C'est lui qui est chargé d'ôter de notre jardin les racines et les broussailles de la barbarie et de faire en sorte que cette langue donne des germes et des pousses vigoureuses [...] Il commencera vers huit heures du matin les leçons publiques dans la grand'salle du Corpus Christi Collège ; elles auront une durée d'une heure ou un peu plus, et seront données tous les jours ouvrables et même les jours de fête non chômés de l'année. » (9) Il commente alors les classiques latins, Cicéron, Quintilien, Ovide, Horace. Il arrive que le roi et la reine assistent à ses cours. C'est à cette occasion que le cardinal Wolsey donne à Vivès le surnom de « doctor mellifluus », celui dont la prose coule comme le miel. Or, c'est à ce moment que Vivès se voit conduit à s'intéresser de plus près à la question de l'éducation des femmes ainsi qu'à celle des maris. Commençons par l'éducation des femmes.

L'éducation des femmes

D'abord, dès 1523, il devient lecteur de Catherine d'Aragon, épouse d'Henri VIII d'Angleterre, qui avait reçu une éducation de lettrée et une solide culture durant son enfance espagnole sous l'autorité de sa mère, la reine Isabelle. C'est de Vivès qu'elle sollicite les conseils destinés à éduquer et à instruire sa propre fille, la princesse Marie, future épouse de Philippe II. Pour cette dernière, dès 1523, il rédige un bref traité de pédagogie infantine le *De Ratione studii puerilis a d Catharinam reginam Angliae*

(
Pédagogie infantine
) , suivi du très moral opuscule intitulé
Satellitium animi

(
Le compagnon de l'âme
) . Le premier ouvrage s'interroge sur les différentes parties de la grammaire, l'importance de la bonne prononciation, l'art de cultiver la mémoire, l'ordre d'apprentissage de la lecture et de l'écriture : lettres, syllabes, phrases, en alternant les exercices de lecture et d'écriture ;

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

conjugaison et syntaxe ensuite seulement, le tout en passant progressivement de l'anglais au latin. Les références sont celles d'un humaniste des plus stricts : Platon, Cicéron, Sénèque, Plutarque, tempérées toutefois par de solides exemples chrétiens : saint Jérôme, saint Augustin. Afin de contrarier les inconvénients d'une éducation solitaire, on adjoindra à la jeune princesse d'autres jeunes filles de noble maison. Cette compagnie permettra d'éviter aussi bien l'ennui de l'isolement que l'arrogance du pouvoir princier. Elle créera aussi une émulation utile dans les études. Au travers de cette expérience, Vivès se rend vite compte que les jeunes filles ont de grandes facilités aux études, autant, au moins, que les garçons. Les destiner à devenir des épouses sottes et ignares, des religieuses cloîtrées ou les orienter vers des voies moins « honnêtes » revient à opérer un gâchis humain.

Quelque temps plus tôt, juste avant son départ pour l'Angleterre, il avait dédié à Catherine d'Aragon son *Institution de la femme chrétienne (De Institutione foeminae christianae, 1523)*, Ce livre reprend, en trois parties principales (la jeune fille, l'épouse et mère, enfin la veuve, qui sont comme les trois grandes étapes de toute existence) nombre des conseils pratiques que Xénophon (10) donne à la femme grecque, dans un tout autre contexte social, celui de la naissance de la famille moderne bourgeoise. Beaucoup de ces conseils peuvent paraître étroitement moralisateurs aujourd'hui, singulièrement à propos de la virginité et de l'obéissance.

L' *Instituti*
on *de*
la femme chrétienne

doit se comprendre dans un contexte moral chrétien. Vivès écrit pour un monde qui reste globalement sévère envers les femmes et jaloux de leur vertu. Il propose donc l'isolement des jeunes filles, la séparation des sexes, y compris entre frères et sœurs ; il condamne la danse, invite à la vie simple et à l'austérité au point qu'on a pu parler à son propos de modèle monacal. Il pose cependant la question centrale de leur éducation et de leur instruction avec netteté, question qui ne manque pas de hardiesse à l'aube du seizième siècle où l'instruction des femmes est quasiment inexistante : Doit-on instruire les femmes ? Si non, pourquoi ? Si oui comment et de quoi ?

Contre l'avis général qui résume la féminité à l'impuissance intellectuelle et à la faiblesse morale (11), Vivès se montre un partisan résolu de l'instruction des femmes. Ses arguments ne manquent pas de subtilité. On croit souvent que pour les conserver chastes avant le mariage, fidèles et obéissantes ensuite, pleines de piété lorsque l'âge vient, il faut les tenir éloignées des études. Le savoir corromprait leurs faibles esprits, les lectures entraîneraient des tentations à mal faire. C'est là une conception fautive répète Vivès. D'abord, elles sont douées d'une intelligence aussi vive que celle de l'homme, et qui peut donner des fruits aussi riches et féconds. Quant à dire que certaines femmes se sont servies de leur intelligence pour agir de manière vicieuse, cela revient à affirmer qu'il « faut mettre en prison l'humanité entière sous prétexte qu'il existe des coquins ». On ne saurait condamner tout le monde sous prétexte de la faute de quelques-uns.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Pas plus que le savoir n'est cause de la faute, l'ignorance n'est une garantie de sauvegarde de la vertu. Or, si la connaissance peut conduire à la faute par accident, l'ignorance est mauvaise par elle-même. Du point de vue social, elle ne peut que nuire à l'harmonie qui doit régner entre époux. Comment une femme maintenue dans la sottise pourrait-elle remplir intelligemment ses devoirs de femme, d'épouse, de mère, de conseillère de son époux, voire de maîtresse de famille ? C'est d'abord à cause de leur manque d'instruction que les femmes se complaisent dans le luxe et l'arrogance. Elles se montrent hautaines lorsque la fortune leur sourit et se laissent abattre dans l'adversité et le malheur, insiste Vivès. Au contraire, celles qui se montrent capables de comprendre les problèmes, d'aider à leur résolution, qui savent partager les difficultés, auront des chances de rendre le lien familial toujours plus solide. Cette participation n'est pas possible sans culture. Une femme instruite répand autour d'elle un charme durable, une séduction avec laquelle aucune sotte ne saurait rivaliser. Par leur savoir elles deviennent de plus des compagnes efficaces dans les tâches domestiques. Elles doivent pouvoir tenir une maison (finances, domesticité, éducation des enfants, etc.) lorsque le mari est absent, provisoirement ou définitivement.

Et Vivès de citer des exemples célèbres qu'il emprunte indifféremment à l'Antiquité latine et au monde chrétien. Cornélie, la fille de Scipion l'Africain, mère des Gracques, qui incarne l'idéal type de la femme romaine, Paula, Læta, Marcella, modèles de culture chrétienne dont saint Jérôme était le directeur. Il loue les quatre filles de la reine d'Espagne, ainsi que les filles de son ami Thomas More. Toutes ces femmes montrent que non seulement l'étude ne corrompt pas les mœurs, mais qu'elle est l'auxiliaire de la vertu véritable.

Que leur enseignera-t-on ? Prioritairement certes la lecture, l'écriture et le calcul certes, mais aussi tout ce qui touche à l'entretien d'une maison : hygiène, médecine domestique, règles alimentaires ; les soins du ménage restent privilégiés. Mais il propose aussi des études plus générales : latin, grammaire, histoire de l'Antiquité, philosophie morale. Elles se réserveront des moments d'isolement, simplement pour réfléchir. Les sciences naturelles alterneront avec les travaux manuels et les promenades. Les exercices de composition écrite remplaceront avantageusement la dialectique et les « disputes » vaines. Les trois parties du livre qui correspondent aux trois étapes de la vie d'une femme assignent à l'éducation des finalités spécifiques. L'idéal est de former une jeune fille prudente, intelligente, cultivée, solide de caractère en vue d'en faire plus tard une épouse capable de tenir sa maison et d'élever elle-même ses enfants si elle en a. La femme mariée est avant tout une personne « forte » (12) qui doit se montrer capable de faire face à des responsabilités domestiques importantes. Elle doit gérer sa maison mais aussi un mari pas toujours facile. Quant à la « femme âgée » ou à la veuve, elle se doit d'être exemplaire de toutes les vertus, y compris lorsqu'elle se remarie.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

De l'éducation des femmes à celle de maris

L'histoire pourrait s'arrêter là. Mais Vivès fait paraître bien vite un nouveau traité. Publié dès 1529, le livre intitulé *Les devoirs du mari (De Officio Mariti)*, ne correspond pas à un projet mûrement réfléchi par Jean-Louis Vivès. Son texte, à l'évidence, n'est pas le fruit d'une longue maturation. Pourquoi ce qui peut apparaître comme un ajout ?

. Sans doute Vivès entreprend-il aussi sa rédaction à la demande d'un ami cher, Alvaro de Castro, dont il partageait le domicile à Londres en 1524, et qui se montrait soucieux d'un plus juste équilibre des droits et des devoirs des deux membres du couple dans le mariage. Rédigé primitivement en espagnol dès 1625 (Alvaro de Castro ignorait le latin), le texte est finalement édité dans la langue d'échange de l'époque et dédié au duc de Gandia, Juan Borja, un Valencien, comme Vivès. Ce livre est plus bref que l'ouvrage sur l'éducation de la femme. Au lieu de comporter trois parties bien distinctes, il se présente d'un bloc, divisé en treize chapitres portant chacun sur divers aspects du mariage.

Mais il existe sans aucun doute une raison plus profonde à la rédaction d'un ouvrage sur les devoirs du mari. Elle touche directement à l'histoire de l'Angleterre et à la présence de Vivès à Londres en ce début du XVI^e siècle. À cette époque heureuse de sa vie, Vivès séjourne à la cour d'Henri VIII et de Catherine d'Aragon. Or c'est précisément vers 1525 que le roi tombe éperdument amoureux d'une des suivantes de la reine, Anne Boleyn. Privé d'héritier mâle, le roi hésite entre répudiation pure et simple et procédure de divorce. Finalement, après six longues années de procédure, il opte, contre l'avis du pape, pour la répudiation de son épouse (1532), entraînant le schisme de l'Église d'Angleterre. Or, Vivès est aux premières loges pour mesurer l'étendue de la catastrophe à la fois politique et humaine qu'entraîne cette répudiation. Dans le conflit violent, c'est à Catherine d'Aragon qu'il reste fidèle, en tant que Valencien sans doute, mais surtout en tant qu'humaniste directement concerné par le désastre humain. (13) N'est-ce pas à Catherine que s'adressait directement la lettre préface de l'*Education de la femme chrétienne*

? N'est-il pas le précepteur privilégié de sa fille Marie ? De plus, Vivès reste, tout au long de la querelle, confiant dans l'autorité juridique de Rome. Il refuse de cautionner ce qu'il considère au fond de lui comme une injustice grave. Henri VIII l'emporta. Catherine, fut confinée au château

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

de Kimbolton (Cambridgeshire) où elle mourut en 1536 abandonnée de tous. Affront suprême, elle fut enterrée comme princesse de Galles et non en tant que reine (14). Henri VIII encouragea même ses sujets à manifester leur joie à la nouvelle de sa mort. Jean-Louis Vivès, sentant sa vie menacée, avait depuis longtemps regagné Bruges où il devait mourir en 1540.

On comprend alors qu'entre le traité sur l'éducation des femmes et celui sur les responsabilités du mari le ton se soit profondément modifié. Non seulement le propos s'est durci contre les abus masculins, mais la défense de la condition féminine s'est faite plus éloquente et plus ferme. L'injustice dont souffrait celle qu'il considérait comme « sa souveraine » est sans doute pour quelque chose dans ce durcissement. Sa réflexion se déplace alors de la question des contenus d'instruction à celle de choix moraux : le respect, l'attention, la tendresse lui semblent le véritable ciment de la vie commune.

La différence la plus évidente, celle qui frappe en première lecture, réside dans le style. Le traité le plus tardif est plus pédagogique, moins directement incitatif. Au lieu d'exhorter, il explique, plaçant chaque justification face à une théorie, illustrant chaque conseil d'explications. Il s'agit plus d'informer le lecteur que de prétendre infléchir directement sa conduite. Par exemple, au début de *L'éducation de la femme chrétienne*, il déclare ne pas s'intéresser à l'essence du mariage, encore moins à son histoire. Il annonce qu'il se contentera d'en aider la réussite par quelques conseils pertinents. Dans

Les devoirs du mari,

il n'hésite pas à justifier les conseils

qu'il propose en s'appuyant sur des considérations générales concernant le rôle, l'utilité, les fonctions du mariage à la fois d'un point de vue psychologique, mais aussi social. Son souci de justification théologique le fait même remonter jusqu'à Adam. Dans

Les devoirs du mari

, les exemples, qui constituaient de vrais catalogues historiques et bibliques, se font plus rares.

Un autre trait, que l'on peut rattacher au premier, touche la forme indirecte de l'adresse, désormais plus fréquente. Le style direct en seconde personne, qui était si caractéristique du mode d'argumentation de Vivès s'adressant aux parents, aux jeunes mariés ou aux précepteurs à propos de l'éducation des filles, se fait plus rare. Sans doute parce qu'il vise directement les maris et que quelques précautions de courtoisie ne sont pas inutiles si on ne veut pas froisser les susceptibilités viriles. Peut-être aussi parce que les attaques contre ce qu'il considère comme les abus masculins dans le mariage se font plus vives et plus précises. En utilisant le ton neutre et le style indirect on a des chances de paraître moins agressif, surtout lorsqu'on dénonce sans détour la brutalité, la sensualité bestiale, la cruauté et la luxure incontrôlée de certains hommes, singulièrement les puissants de ce monde. Certes la débauche masculine ne saurait avoir les mêmes conséquences pour l'unité de la famille, ciment social et économique de la société nouvelle. Ne dit-on pas que les hommes laissent leurs bâtards à l'extérieur de la

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

maison, alors que les femmes les portent dans leur nid ? Il reste que dans son second texte, celui qui traite directement des devoirs qu'impose le mariage aux maris, Vivès dénonce avec la plus extrême sévérité l'intempérance adultère masculine dont il mesure lucidement les conséquences délétères sur l'équilibre de la famille et la confiance entre époux.

Il ne fait aucun doute que lorsqu'il parle du devoir des maris, constatant que le plus souvent ils ne sont pas respectés dans la réalité, sa sympathie va vers les femmes en raison des difficultés de droit qu'elles rencontrent et de l'infériorité de fait dans laquelle elles sont maintenues. Parallèlement, les accusations traditionnelles contre les femmes que Vivès reprenait parfois à son compte s'atténuent désormais, et même se renversent. On peut souligner justement que les propos parfois misogynes qui subsistaient encore dans le premier traité ont quasiment disparu dans *Les devoirs du mari*. (15) Vivès ne se contente pas de ne pas les noter, il en dénonce la fausseté.

Mais le plus important, au-delà du ton et du style, reste sans doute la prise de conscience par Vivès de la dureté et de l'injustice de la condition féminine. Physique d'abord avec les dangers de la grossesse, les risques mortels des couches, des relevailles accompagnées de nombreuses maladies. Sans oublier les fatigues dues aux saignements mensuels. Quel homme, demande Vivès, accepterait de telles contraintes ? Morales aussi avec les soins constants aux enfants, petits ou grands, la pesanteur de l'allaitement, les douleurs de la mortalité infantile, les devoirs de l'éducation, ceux de l'entretien de la maison et de la direction de la domesticité. Ajoutons le désamour de beaucoup de maris, sinon leur mépris pour leur épouse vieillissante, que dénonce clairement Vivès, les rappelant à leur devoir de respect.

Vivès est conscient de l'injustice de l'état de sujétion dans laquelle sont maintenues les femmes : petites filles, elles commencent par obéir aveuglément à un père ; une fois mariées, elles passent sous la coupe d'un mari tout puissant ; si elles deviennent veuves, ce sont les enfants mâles qui commandent. Elles passent leur existence à servir les hommes et à leur être soumises. Sans doute est-il légitime qu'une épouse obéisse à son mari. La nature et la religion s'unissent pour la rappeler à l'ordre au besoin. Mais ce commandement relève de l'autorité, non d'un rapport brut de force. L'autorité du mari n'est pas la tyrannie. Pas plus que celle du père sur ses enfants, filles ou garçons confondus. Une autorité que la bienveillance filiale et l'amour conjugal ne sanctifient pas est plus que discutabile. Voilà pourquoi Vivès attaque durement les maris qui ne montrent pas d'attachement à leur épouse. Toutes les querelles doivent pouvoir trouver un arrangement.

Cet esclavage dans lequel sont maintenues les femmes est d'autant plus injuste que leur esprit est aussi solide que celui des hommes, leur jugement aussi fin, leur savoir aussi profond pour

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

peu qu'on leur laisse le loisir de l'enrichir. Quant à leur manière de tenir compte de l'expérience, elle est d'une justesse réflexive aussi subtile que celle des hommes. Si elles sont plus faibles physiquement, faut-il leur en tenir rigueur ? Il conviendrait au contraire de les soulager des efforts disproportionnés qu'on leur impose parfois. N'est-ce pas au plus solide d'aider le plus faible ?

Il paraît évident que, sur un point essentiel touchant l'éducation des hommes et des femmes, la pensée de Vivès n'a pas varié d'un iota entre 1523 et 1529. Ce point a trait aux capacités morales et intellectuelles des deux sexes. Selon lui, les aptitudes inhérentes sont équivalentes dans les deux cas. Le premier et le second traité utilisent sensiblement les mêmes termes pour parler des capacités qu'ont les femmes d'apprendre : leur esprit est ni plus ni moins apte que celui des hommes à comprendre dans tous les domaines. Simplement, dans le second traité, il ouvre aux femmes beaucoup plus largement le champ des matières à étudier que dans le premier qui cantonnait les femmes aux écrits religieux et aux études de ce qui est utile à la famille. Ici, l'instruction des femmes devient plus ambitieuse et plus égalitaire. Si elles ne sont toujours pas admises à approcher les traités religieux, en dépit de leur aptitude à atteindre la béatitude, et si on continue de se méfier de l'histoire et de l'éloquence, on doit les instruire du reste au même titre que les hommes. La lecture et l'écriture ne servent pas simplement à protéger leur chasteté mais à répondre aux nécessités de l'existence.

Un autre point mérite d'être souligné. Dans les deux traités, le mariage apparaît comme une institution sacrée, qui joue un rôle social important et qui induit une forme de sentiment singulier fait de tendresse bienveillante et de respect. Mais on doit noter que dans *Les devoirs du mari*, il insiste particulièrement sur l'aspect sentimental, accordant un long développement à l'amour matrimonial, y compris dans la dernière partie à propos de l'épouse âgée. La tendresse conjugale apparaît même comme l'instrument d'une ascèse chastement sentimentale vers Dieu.

Il semble donc qu'en quelques années, la conception des femmes que propose Vivès se soit sensiblement infléchie à la fois vers une plus grande compassion devant les difficultés propres de leur condition et vers une reconnaissance plus explicite de leurs aptitudes et de leurs capacités (16). Quelles que soient les raisons de cet adoucissement d'une misogynie courante à l'époque, comme on peut le voir dans d'autres traités portant sur l'éducation des femmes ou sur le mariage, on ne peut que constater une réelle sympathie pour leur condition injustement infériorisée. En bout de réflexion, l'homme et la femme ont les mêmes devoirs et les mêmes droits

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Le fondement philosophique humaniste.

L'engagement humaniste de Vivès, qui se voit développé sur tous les registres dans ses ouvrages tardifs sur l'éducation, se trouve déjà explicité dans un de ses premiers écrits, composé à la gloire de la dignité humaine dès 1518, peu après sa rencontre avec Érasme. Sa *Fabula de homine* (La fable de l'homme) peut apparaître comme un manifeste particulièrement vif. Il y défend l'idée que ce qui fait la dignité de l'être humain, ce n'est pas une quelconque détermination native qui lui conférerait une sorte d'essence mais, au contraire, son indétermination radicale. Le propre de l'homme, au sens précis de ce qui lui appartient « en propre » c'est-à-dire de manière « spécifique », propre à l'espèce, réside dans son aptitude à pouvoir devenir ce qu'il veut être. Autrement dit, il est dans sa nature de pouvoir être l'artisan de sa propre destinée. Essentiellement libre, il se façonne par l'éducation. Cette affirmation vaut pour l'individu comme pour l'espèce, pour la femme comme pour l'homme.

On doit reconnaître que l'idée n'est pas entièrement originale. Vivès n'est pas le premier à lier la grandeur de l'humanité à son indétermination. Du mythe de Prométhée à la louange stoïcienne de la supériorité de l'homme sur les autres créatures, l'idée que l'homme tire sa dignité de sa radicale indétermination n'est pas nouvelle (17).

Pourtant la fable de Vivès ajoute quelque chose de véritablement original. Dans le récit qu'il propose des transformations successives de l'homme pour divertir les dieux et les déesses, Vivès ne s'arrête pas en chemin, c'est finalement la forme et la place de Jupiter lui-même que son personnage prend sur la scène. Résumons le contenu de la fable.

A l'issue d'un banquet offert aux dieux par Junon, Jupiter, « son frère et mari », fait surgir un amphithéâtre. Un des acteurs masqués se distingue par l'étendue et la perfection de ses imitations. « Pantomime », au sens étymologique « apte à jouer tous les rôles », il peut prendre l'apparence des végétaux, des bêtes, des dieux. Il prendra même dans une ultime métamorphose, provoquant l'étonnement des spectateurs, l'apparence de Jupiter, « le Roi des dieux » en personne. La suite de l'aventure nous éclaire sur l'intention de Vivès. Les dieux invitent l'homme à leur table pour une collation « fraternelle » et le traitent comme un

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

« concitoyen ». On le vêt de la toge pourpre, on l'invite à s'asseoir à la table divine, on le place même « à l'orchestre parmi les principaux dieux ». La fin ne manque pas d'ironie. Les dieux finissent même par rendre hommage au masque en « personne » (18) : « puisqu'il s'était si bien adapté aux besoins de l'homme, il fut jugé digne de la table des dieux et du banquet très somptueux, et, doté de la faculté de sentir, il jouit de la joie éternelle du repas sacré. » (19)

Capable d'endosser tous les degrés de l'échelle des êtres, apte à assumer tous les rôles sociaux, l'homme est un véritable Protée : végétatif et passif, il est comme la plante ; mobile et sentant, il partage le sort des bêtes ; rationnel et moral, il se hisse au rang des êtres raisonnables. Doué d'une nature transformiste, c'est un caméléon dont la grandeur tient à l'indétermination ontologique. De nature métamorphique, son essence propre est de n'avoir pas d'essence déterminée qui pourrait l'enfermer dans un rôle précis. On peut dire de l'homme selon Vivès ce qu'écrit Forero Mendoza du modèle humain qu'avance Pic de la Mirandole : « Parce qu'il peut mener tous les genres de vie, parce qu'il peut, au gré de ses transformations, s'égaliser à tout, l'homme est frère des dieux et susceptible d'accéder à la vie spirituelle. Son travail sur lui-même peut l'élever jusqu'à la plus haute spiritualité ou, au contraire le conduire à s'abaisser vers l'animalité la plus bestiale. »

Certes, la comparaison du monde à un théâtre et de l'homme à un acteur jouant des rôles plus ou moins bien écrits est un lieu commun de la littérature antique comme de la philosophie de la Renaissance. Néoplatoniciens et Stoïciens voient dans le déroulement de la vie humaine rien de plus qu'une pièce où chacun s'avance masqué et joue son rôle jusqu'à ce que le chorège l'invite à quitter la scène. La même image est reprise par Érasme dans l'*Éloge de la folie* (20). Mais pour beaucoup d'auteurs, Platon (21) ou Shakespeare (22) par exemple, les rôles sont écrits à l'avance ; les hommes ne font que suivre un canevas que les dieux leur imposent avec plus ou moins de rigueur. Dans ce cas, la métaphore théâtrale sert à dénoncer l'impuissance des hommes qui, incapables de cette autonomie qui leur permettrait de déterminer par eux-mêmes leur existence, vivent dans l'illusion de la liberté. Ils croient agir ; ils sont « agis ». Tout n'est alors qu'apparence. « Souviens-toi que tu es acteur d'un drame que l'auteur veut tel » écrit Epictète (23).

Avec Vivès, il ne s'agit plus de dénoncer l'impuissance des humains, mais au contraire d'en célébrer le pouvoir et l'indépendance. Doté d'une essentielle plasticité, l'homme est appelé à participer à toutes les formes d'existence, y compris la plus haute puisqu'il peut s'asseoir à la table des dieux. Toute sa dignité réside dans cette variabilité, signe de liberté qui le rend par contrecoup responsable de son existence et lui assigne comme devoir de toujours s'élever en développant en lui cette richesse plastique.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Cette aptitude à la métamorphose, où Montaigne ne verra qu'un signe d'imperfection et de faiblesse, symbolise au contraire pour Vivès la disponibilité, la puissance de l'individu et pour finir, son autonomie face à un avenir ouvert. C'est sa précarité qui fait la force de l'être humain ; c'est l'indétermination radicale qui le caractérise qui constitue sa dignité propre. Les hommes sont libres et, par suite, responsables de ce qu'ils deviennent. Sur la scène du monde, chacun joue un rôle certes, mais ce rôle n'est pas écrit par avance, on peut en changer le cours, en infléchir le parcours, l'interpréter à sa manière avec plus ou moins de conviction.

Dire que l'être humain est libre ne signifie pas qu'il n'existe pas de nature humaine, spécifique ou individuelle, mais cela implique que les hommes, à la différence des autres espèces ne sont pas entièrement déterminés par leur essence. Ils peuvent toujours « ré-agir » à cette nature pour en orienter la réalisation. En effet, s'ils sont créés, ils le sont avec une indétermination radicale qui les oblige à se considérer comme responsables de ce qu'ils deviennent. On ne devient pas homme, créature rationnelle et raisonnable, de manière automatique. On s'efforce de le devenir par un travail sur soi dont l'éducation est à la fois le moteur et le signe. Il tient aux hommes de se rendre toujours plus humains ou de s'abandonner au règne animal et végétal. On comprend alors que Vivès apparaisse comme l'auteur qui a tenté la liaison de la « personne » du christianisme, créée certes, mais dépositaire d'une essence suffisamment indéterminée pour en assurer la liberté sur le modèle augustinien, et l'« homme » de la tradition antique, à la fois aristotélicienne et stoïcienne, qui se doit de viser à travers le parcours éducatif de sa vie entière, une humanisation universelle toujours plus élevée vers la sagesse et la raison.

Si tant est que chaque espèce se doive de développer les qualités qui lui sont « spécifiques », c'est à chaque homme et à chaque femme, en tant que personne, de développer l'usage libre et raisonnable de sa pensée puisque c'est dans cette qualité que réside l'originalité de l'espèce à laquelle il appartient. La raison a un double usage : un usage spéculatif (*ratio speculativa*) dont la fin est la recherche de la vérité, et un usage pratique (*ratio practica*)

) dont la fin est l'action bonne (24). C'est de front qu'il faut développer ces deux usages car ils sont complémentaires l'un de l'autre. Comment ? Par l'étude en tant qu'animaux rationnels, par l'effort constant pour conserver une conduite juste, tempérée, courageuse et sage en tant qu'animaux raisonnables. À nous, hommes ou femmes, de tenter par l'éducation de devenir, tout au long de notre existence, sinon les égaux des dieux – ce qui serait un projet sacrilège équivalent à l'antique « hubris » – du moins, de nous montrer dignes de siéger à leur table.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

Bibliographie critique en langue française.

- ADDE A. (2010), « Le débat autour de l'éducation et de l'instruction des jeunes filles en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles », in J.L. Vivès : *Les devoirs du mari*, Paris, L'harmattan, pp. 111-154.

- Altmeyer, J. J. (1886), *Les Précurseurs de la Réforme aux Pays-Bas*, Paris, Alcan.

- Bataillon M. (1952), « J.L. Vivès, réformateur de la bienfaisance », Paris, *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 14, 141-158.

- Carreras y Artau T., Jobit P., MaraÑon G. & al. (1941), *Vivès, humaniste espagnol*, Paris, Alcan.

- Gérard J. (1938), « Vivès et l'organisation de l'enseignement », *Revue univ. de Bruxelles*, 44^e année, pp. 69-85.

- Grell C. et Ramière de Fontanier A. (sous la dir.) (2008), *L'Education des jeunes filles nobles en Europe, XVII^e ème et XVIII^e ème siècles*, Presses de l'université Paris - Sorbonne.

- Guy A. (1956), *Les philosophes espagnols d'hier et d'aujourd'hui*, Toulouse, Privat.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

- Guy A. (1968), art. « Vivès » in *Encyclopaedia universalis*, Vol.16, p. 912.

- Guy A. (1972), *Vivès ou l'humanisme engagé*, Paris, Seghers.

- Hotz V. G.(1956), « Jean-Louis Vivès, pédagogue de l'Occident », in Jean Château, *Les grands pédagogues*, Paris, PUF.

- Ibáñez R. M. (1995), « Juan Luis Vives » in *Penseurs de l'éducation*, Paris, Unesco, vol. IV.

- Lewis-Rodis G. (1948), « Une source inexplorée du Traité des Passions », *Revue philosophique*, Paris, n° 7, pp. 330-334.

- Massebiau L. (1878), *Les Colloques scolaires du seizième siècle et leurs auteurs*, Paris, Bounhoure, deuxième partie, pp. 158-177.

- Margolin J.-C. (2007), *Anthologie des humanistes européens de la Renaissance*, Paris, Gallimard, coll. « folio classique », art « Vivès ».

- Michaud G. L. (1925, « L'influence de Vivès sur Rabelais », *Revue du Seizième siècle*, t. XII, pp.148-156.

- NamÈche A.J., *Mémoire sur la vie et les écrits de Jean-Louis Vivès*, Bruxelles, 1841.

- Parmentier J. (1893), « Jean-Louis Vivès : De ses théories sur l'éducation et de leur influence

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

sur les pédagogues anglais », in *Revue internationale de l'Enseignement*, Paris, t. 25, janvier-juin, pp. 441-455.

- Sarmiento R., *Vivès, Humaniste espagnol*, Paris, 1941.

- THIBAUT F. (1888), *Quid de puellis instituendis senserit Vives*, Paris, Leroux.

- Thibaut F. (1911), art. « Vivès » in *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction publique*, Paris, Hachette.

- Vadier B. (1892), *Un moraliste du XVI^e siècle. Jean-Louis Vivès et son livre sur l'Éducation de la femme chrétienne*, Genève, Soullier.

Traductions en langue française des œuvres de Jean-Louis Vivès.

- *La Fable de l'homme (Fabula de homine, 1518)* in *Philosophie*, 071, sept. 2001, pp. 3-15.

- *L'Institution de la femme chrétienne (De institutione foeminae christianae, 1523)* : trad. P.de Changy, Paris, 1543, réédité en 1891 par Jules Lemaître dans « La semaine dramatique » du *Journal des Débats*, Paris, les 3, 10 et 17 août ; trad A.Tyron, Anvers 1579 ; trad. anonyme, Lyon, 1587.

Traduction moderne:

L'éducation de la femme chrétienne
, Paris, L'Harmattan, 2010.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

- *De l'Office du mari (De officio mariti, 1528)* : trad. P. de Changy, Paris, 1543 ; trad. Tyron, Anvers, 1579. **Traduction moderne** : *Les devoirs du mari*, Paris, L'Harmattan, 2010
- *Introduction à la vray sapience (Introductio ad sapientiam)* : trad. J. Collin, Paris, 1548 ; trad. G. Paradin sous le titre *Traité du vray amour de la sagesse divine*, Lyon, 1550, trad. anonyme sous le titre *Divine philosophie de Vivès*, Paris, 1670.
- *L'Aumônerie (De subventione pauperum, 1525)* : trad. J. Girard, Lyon, 1553 ; trad R. Aznar Casanova & L. Caby sous le titre *De l'assistance aux pauvres*, Bruxelles, 1943.
- *Les Dialogues (Exercitatio linguae latinae)* : trad G. de Housteville, Lyon, 1560 ; trad B. Jamin, Paris, 1573.
- *Soixante lettres de J.L. Vivès à Henri VIII, Érasme, Budé, etc., (Epistolae)* : trad. R. Aznar Casanova, Paris-Bruxelles, 1943.
- *De disciplinis* : La traduction en langue française du *De disciplinis*, par Tristan Vigliano pour les Belles Lettres (collection « Miroir des humanistes » dirigée par Jean-Christophe Saladin) est en cours actuellement.

Bernard JOLIBERT

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

NOTES :

(1) Johan Huizinga (1961), *Le Déclin du Moyen Age*, Paris, Payot.

(2) Francisque Thibaut (1911), art. « Vivès » in Ferdinand Buisson : *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, Paris, Hachette, pp. 2044-2046.

(3) Juan-Luis Vives (2002) *The Instruction of a christen woman*, University of Illinois press, introduction, p. XVII.

(4) « Aucune femme n'eut pour son fils amour plus tendre que la mienne pour moi et aucun fils plus que moi ne se sentit moins aimé de sa mère [...] De sorte que je ne fuyais personne davantage, pour personne je n'éprouvais plus d'aversion que pour ma mère quand j'étais enfant. Et maintenant sa mémoire est pour moi la plus sacrée et chaque fois que son souvenir m'assaille, puisque je ne peux le faire physiquement, je l'étreins et je l'embrasse en pensée avec la plus douce des grâces. » *Institution de la femme chrétienne*, liv. II, chap. XI.

(5) La faculté des Arts comportait deux sections. Le *trivium* qui comprenait la rhétorique, la grammaire et la dialectique, autrement dit ce que l'on appellerait aujourd'hui les Lettres, et le *quadrivium* qui se composait de la géométrie, de l'arithmétique, de l'astronomie et de la musique, autrement dit les Sciences. La faculté des Arts préparait aux trois grandes facultés supérieures, celles de médecine, de droit canon et celle de théologie.

(6) Thomas a Kempis, *Imitation de Jésus-Christ*, Paris, Salvador, 2009.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

(7) *Opera omnia*, ed. G. Mayans y Siscár en 8 volumes, Valencia, Monfort (1782-1790), reprint London, Gregg Press, 1964. Et aussi, en édition séparée, *In pseudodialecticos* (1979), Leiden, Fantazzi (traduction anglaise accompagnée du texte latin).

(8) On ne trouve pas son nom sur la liste des enseignants de l'Université, mais cela ne signifie pas qu'il n'intervenait pas au titre d'invité collaborant à certains cours ou ayant la charge ponctuelle d'assurer certains enseignements, comme le voulait la tradition universitaire.

(9) Lorenzo Riber, « Jean-Louis Vivès, valencien » introduction à la traduction espagnole des *Opera omnia* de J.L. Vivès, Madrid, Aguilar, 1947.

(10) Xénophon, *Économique*, Paris, Belles Lettres, 1971.

(11) Tertullien rappelle que la femme reste la « porte du diable » et saint Paul insiste sur la faiblesse naturelle du caractère des femmes ainsi que sur leur indiscretion.

(12) Conforme en cela à l'idéal chrétien de la « femme vaillante » (*Proverbes*, XXXI, 10-31)

(13) Vivès écrivit à Henri VIII une lettre sévère où il l'exhortait à conserver Catherine d'Aragon comme épouse : *Anglorum regi Henrico ejus nomini octavo* du 13 janvier 1531, in *Opera omnia*, VII, pp. 134-136.

(14) Catherine était venue en Angleterre en 1501 pour épouser le prince de Galles, Arthur Tudor (1486-1502), fils aîné de Henri VII. Le mariage fut célébré à la cathédrale Saint-Paul de Londres le 14 novembre 1501. Mais les jeunes époux tombèrent soudain gravement malades. Arthur meurt le 2 avril 1502 âgé de tout juste quinze ans. Catherine recouvre la santé. La restitution de la dot étant difficilement envisageable et le mariage étant déclaré non consommé, dispensée du constat de virginité par le pape, elle épouse le nouveau roi Henri VIII le 11 juin

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)
Mardi, 22 Mars 2011 00:00

1509 et devient *ipso facto* reine.

(15) *The Instruction of a Christian Woman*, ouvrage édité par V. W. Beauchamp, E.H. Hageman et M. Mikesell, University of Illinois Press, Chicago, 2002, p. LXIII.

(16) Il a fait en 1524, un mariage qu'il dit lui-même heureux et qui l'a rendu peut-être plus compréhensif avec les femmes, surtout moins rigoriste sur les questions de pudicité. Sa jeune épouse, Marguerite Valdaura, était la fille d'un notable de Bruges. Issue d'un milieu de « conversos » qui avait conservé ses traditions religieuses loin des excès de la « très sainte Inquisition », elle n'avait sans doute pas envers le corps et la sensualité la même approche craintive que Vivès.

(17) Ernst Cassirer., *Individu et Cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, Paris, Minuit, 1983.

(18) La personne est d'abord, suivant l'étymologie étrusque « *persona* », le masque de théâtre.

(19) Vivès, « La fable de l'homme », *Philosophie*, 071, septembre 2001, p. 15.

(20) Érasme, *Éloge de la folie* (1509), XXIX, Paris, GF Flammarion, 1964, p. 36.

(21) Platon, *Les Lois*, I, 644 d, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1950, vol. II. Voir également, *ibid.*, VII, 803 c et 804 b.

(22) W. Shakespeare, *Comme il vous plaira* (1599), in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1959, vol. II, acte II, scène 7, p. 114.

Peut-on, selon Vivès, éduquer la femme sans éduquer le mari ?

Écrit par Bernard JOLIBERT (Professeur en sciences de l'éducation à l'IUFM)

Mardi, 22 Mars 2011 00:00

(23) Epictète, *Manuel*, XVII, in *Les Stoïciens*, Paris, Gallimard, 1962, p. 1116.

(24) Vivès, *De anima et vita*, II, 4, (Oeuvres complètes, III, p. 355.)